

beaucoup de pays qui peuvent devenir des agresseurs. Il est absolument certain que, du point de vue stratégique, ils occupent une situation clef. Voilà des années que M. Churchill cherche à convaincre le monde de l'importance stratégique que prendra la région méditerranéenne dans un conflit éventuel. Nombreux pourtant sont ceux qui n'ont pas voulu comprendre.

La Russie ayant toujours tourné les yeux vers l'ouest pour se frayer un passage à travers le Bosphore et les Dardanelles, cela confère à la Turquie, gardienne séculaire de l'entrée de la mer Noire, une importance stratégique que nos faibles moyens d'expression ne sauraient décrire. De même, la Grèce est située à proximité des pays retranchés derrière le rideau de fer. De fait, depuis cinq ans, ses relations avec des voisins situés en tout ou en partie derrière le rideau de fer ont été très tendues. Cela confère à ce pays une importance stratégique de tout premier ordre. Nous savons que toute la région de la Méditerranée exciterait la convoitise de tout agresseur éventuel, comme il s'en peut trouver dans les pays de l'Est. On a dit et redit, avec la plus parfaite exactitude à mon avis, que quiconque domine l'entrée du canal de Suez domine la position stratégique la plus importante au monde. Nous savons que si jamais la Russie se croyait capable de défaire les forces de l'Occident, l'un de ses premiers efforts se porterait vers la zone méditerranéenne, en direction du canal de Suez.

Nous devons nous rendre compte que l'un des risques que comporte l'admission de la Turquie et de la Grèce à l'OTAN, c'est que tout incident qui se produira dans cette région peut nous entraîner dans une guerre. De fait, les honorables députés ont lieu de se rappeler que la Russie a déjà menacé la Turquie. Voilà qui, en soi, souligne la gravité du risque que nous courons; mais si le ministre avait aujourd'hui l'occasion de dire tout ce qu'il pense, il conviendrait peut-être qu'il est possible que nous surestimions l'importance de cette menace. Néanmoins, la menace demeure. C'est une chose avec laquelle nous devons tabler en mesurant les responsabilités que nous assumons en ratifiant le présent protocole. Ceux qui ont pris la parole avant moi ont souligné que nous entrons dans une région tout à fait nouvelle.

A l'heure qu'il est, j'imagine que nous ne savons pas exactement ce qui peut en résulter, mais nos obligations s'en trouvent certes accrues. Même si nous pouvons dire que l'accession de la Grèce et de la Turquie raffermira la sécurité partout, n'oublions pas qu'elle nous entraîne dans des territoires que nous connaissons peu à bien des égards et

[M. Low.]

qu'elle pourrait probablement nous engager dans un conflit plus tôt que nous ne le serions autrement.

Je suis entièrement de l'avis de ceux qui disent que les Canadiens devraient connaître le plus parfaitement possible les obligations qu'ils assument en devenant partie à un traité quelconque, y compris celui qui nous occupe. Le ministre devrait donc préciser à l'intention des Canadiens toutes les conséquences, dans la mesure où il les connaît, de l'entrée de la Grèce et de la Turquie dans l'OTAN. Je m'empresse d'ajouter, cependant, que je ne blâme pas le ministre de n'avoir pas consacré plus de temps à cette question ce matin. Il se rend compte, comme nous tous, que la session tire à sa fin et que ce n'est peut-être pas le moment pour lui de parler dans tous leurs détails des affaires internationales. Mais, pour ma part, j'aurais aimé, au cours de séances de comité auxquelles le ministre aurait assisté, lui poser des questions. Il me vient à l'idée une foule de questions sur lesquelles, j'en suis sûr, nous aimerions tous être renseignés, au sujet desquelles j'aimerais obtenir des réponses. Je suis persuadé que les membres de l'autre endroit ont beaucoup prisé le magnifique exposé qu'il leur a présenté il y a quelques jours. Je n'en ai lu que des bribes dans les journaux. C'est un exposé de ce genre, me semble-t-il, qui nous serait utile en ce moment. Nous devons comprendre pleinement les conséquences de tout ce que nous faisons. Le peuple canadien a le droit de savoir. Comment peut-on s'attendre qu'il participe de tout cœur à un effort de collaboration internationale s'il ne sait pas ce qui va être en jeu? Je souligne donc très fortement l'importance de ce qu'ont dit les deux honorables députés qui m'ont précédé, à savoir qu'il ne doit pas y avoir de secret; que le ministre et le Gouvernement doivent tout dire au peuple canadien, et ce dernier doit savoir exactement tout ce qui est en jeu dans cette affaire.

Je désire m'associer au représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) pour dire ceci: nous devons prendre soin de bien comprendre tout cela. Ce matin, le ministre a cité M. Sulzberger, rédacteur en chef du *Times* de New-York, qui a déclaré que nous sommes maintenant engagés dans une tâche longue, difficile et coûteuse qu'il faudra des années à réaliser et que le prix de la liberté est élevé. Si nous nous en rendons compte, comme il se doit, je crois que nous devons veiller à adopter dans notre pays et dans l'OTAN même des programmes économiques qui adoucissent autant que possible le choc déroutant du réarmement, ou peut-être, devrais-je dire, le choc des préparatifs mili-